



Postes et télécommunications

Fiche d'information

Contexte

L'enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) d'Eurofound est menée tous les cinq ans depuis 1991. Chaque édition de l'enquête fournit un aperçu des conditions de travail en Europe et indique la nature et l'ampleur des changements affectant la force de travail et la qualité du travail. La dernière édition de l'EWCS d'Eurofound a été menée en 2005 dans 31 pays : les 27 États membres de l'UE, 2 pays candidats (la Croatie et la Turquie) ainsi que 2 pays de l'AELE (la Norvège et la Suisse). En 2005, la taille de l'échantillon était de 1000 salariés et travailleurs indépendants dans chaque pays à l'exception de Chypre, l'Estonie, le Luxembourg, Malte et la Slovénie où 600 personnes au travail ont été interrogées.

Eurofound a confié à *TNO Work & Employment* la tâche de réaliser une analyse statistique secondaire des données 2005 de cette quatrième enquête sur les conditions de travail afin d'établir des profils sectoriels des conditions de travail dans les 27 États membres. Les secteurs sélectionnés et étudiés sont au nombre de 26. Vingt six fiches sectorielles ont été réalisées couvrant chacune l'un des 26 secteurs de la nomenclature NACE (rév. 1.1)¹ Chaque fiche présente:

- le profil des caractéristiques socio-démographiques de l'emploi dans le secteur défini au niveau NACE à 1 et 2 chiffres selon les cas;
- un profil des conditions de travail dans ce même secteur.

Cette fiche sectorielle donne un aperçu des conditions de travail dans le secteur des postes et télécommunications (NACE, REV. 1.1, I 64).

Profil du secteur

Le secteur des postes et télécommunications se caractérise par une ancienneté professionnelle relativement élevée: une proportion de salariés supérieure à la moyenne déclare y occuper un emploi depuis 16 ans ou plus (31,6% contre une moyenne intersectorielle de 22,4%). Ce secteur enregistre par ailleurs une majorité de salariés (95,4%) et très peu de travailleurs indépendants (4,6%).

En termes de taille d'entreprise, les travailleurs du secteur des postes et télécommunications sont plus susceptibles d'être employés dans des entreprises dont les effectifs comptent 250 personnes ou plus (29,4 contre une moyenne de 15%). Parallèlement, les entreprises unipersonnelles (1,6%) et les microentreprises comptant entre deux et neuf salariés (14%) sont moins répandues dans ce secteur, si l'on compare avec les moyennes respectives qui sont de 10,4% et 27,5%.

Les différences en termes d'ancienneté professionnelle, de type d'emploi et de taille d'entreprise entre ce secteur et la moyenne de tous les secteurs n'étant pas statistiquement significatives, elles ne justifient pas une analyse plus approfondie.

¹ Il s'agit d'une révision de la «Nomenclature générale des activités économiques dans la Communauté européenne» connue sous l'acronyme NACE et publiée à l'origine par Eurostat en 1970. Le code NACE a ensuite été révisé (REV. 1.1) dans les années 90.

| Sexe | | |
|------------------------------|---------------|---------------|
| | <i>Hommes</i> | <i>femmes</i> |
| Postes et télécommunications | 61.8% | 38.2% |
| Tous les secteurs | 55,5% | 44,5% |

| Âge | | | | | |
|------------------------------|-----------|---------------|-----------|-----------|----------|
| | Âge moyen | Tranche d'âge | | | |
| | | ≤ 24 ans | 25-39 ans | 40-54 ans | ≥ 55 ans |
| Postes et télécommunications | 40.7 | 9.5% | 35.0% | 41.5% | 14.0% |
| Tous les secteurs | 40,0 | 11,8% | 36,8% | 38,6% | 12,7% |

| Ancienneté dans l'entreprise ou l'organisation | | | | |
|---|---------|---------|----------|----------|
| | ≥ 2 ans | 3-5 ans | 6-15 ans | ≤ 16 ans |
| Postes et télécommunications | 27.3% | 18.7% | 22.5% | 31.6%▲▲▲ |
| Tous les secteurs | 27,1% | 20,9% | 29,6% | 22,4% |

| Type d'emploi | | |
|------------------------------|--------------------|----------------|
| | <i>Indépendant</i> | <i>Salarié</i> |
| Postes et télécommunications | 4.6%▼▼▼ | 95.4%▲▲▲ |
| Tous les secteurs | 16,7% | 83,3% |

| Contrat de travail | | |
|------------------------------|--------------------------|------------------------------|
| | <i>Contrat permanent</i> | <i>Contrat non permanent</i> |
| Postes et télécommunications | 81.1% | 18.9% |
| Tous les secteurs | 76,6% | 23,4% |

| Taille de l'entreprise | | | | | |
|-------------------------------|----------------------------------|---|--|--|---|
| | <i>Entreprise unipersonnelle</i> | <i>Micro entreprise (2-9 personnes)</i> | <i>Petite entreprise (10-49 personnes)</i> | <i>Entreprise moyenne (50-249 personnes)</i> | <i>Grande entreprise (250+ personnes)</i> |
| Postes et télécommunications | 1.6%▼▼▼ | 14.0%▼▼▼ | 28.6% | 26.4% | 29.4%▲▲▲ |
| Tous les secteurs | 10,4% | 27,5% | 27,7% | 19,4% | 15,0% |

| Niveau d'instruction | | | | | | | |
|------------------------------|------------------------|---------------------------------------|---|---|--|---|--|
| | <i>Pas d'éducation</i> | <i>Enseignement primaire (CITE 1)</i> | <i>Enseignement secondaire inférieur (CITE 2)</i> | <i>Enseignement secondaire supérieur (CITE 3)</i> | <i>Enseignement post-secondaire dont enseignement pré-professionnel ou professionnel</i> | <i>Premier cycle de l'enseignement supérieur (CITE 5)</i> | <i>Deuxième cycle de l'enseignement supérieur (CITE 6)</i> |
| Postes et télécommunications | 0.2% | 2.0% | 13.7% | 50.4% | 5.9% | 27.6% | 0.4% |
| Tous les secteurs | 0,9% | 5,3% | 16,5% | 44,5% | 7,3% | 23,5% | 2,0% |

| Niveau de revenus | | | | |
|------------------------------|--------------------|---------------|---------------|--------------------|
| | Tranche de revenus | | | |
| | <i>Plus faible</i> | <i>Faible</i> | <i>Elevée</i> | <i>Plus élevée</i> |
| Postes et télécommunications | 19.8% | 28.4% | 32.5% | 19.4% |
| Tous les secteurs | 25,1% | 23,9% | 26,7% | 24,3% |

Comment interpréter le tableau

La comparaison concerne le sous-groupe/secteur et la moyenne de tous les secteurs basée sur l'échantillon de l'enquête européenne sur les conditions de travail de 2005 pour l'UE-27.

Les symboles ▲ (p<0.05), ▲▲ (p<0.01), et ▲▲▲ (p<0.001) indiquent les différences entre le secteur examiné et la moyenne de l'échantillon à différents degrés de signification statistique (chaque moyenne est testée avec le test t). Plus le nombre de triangles est élevé, plus la signification statistique du chiffre est importante (c'est-à-dire qu'il est plus susceptible de refléter une différence réelle dans la population).

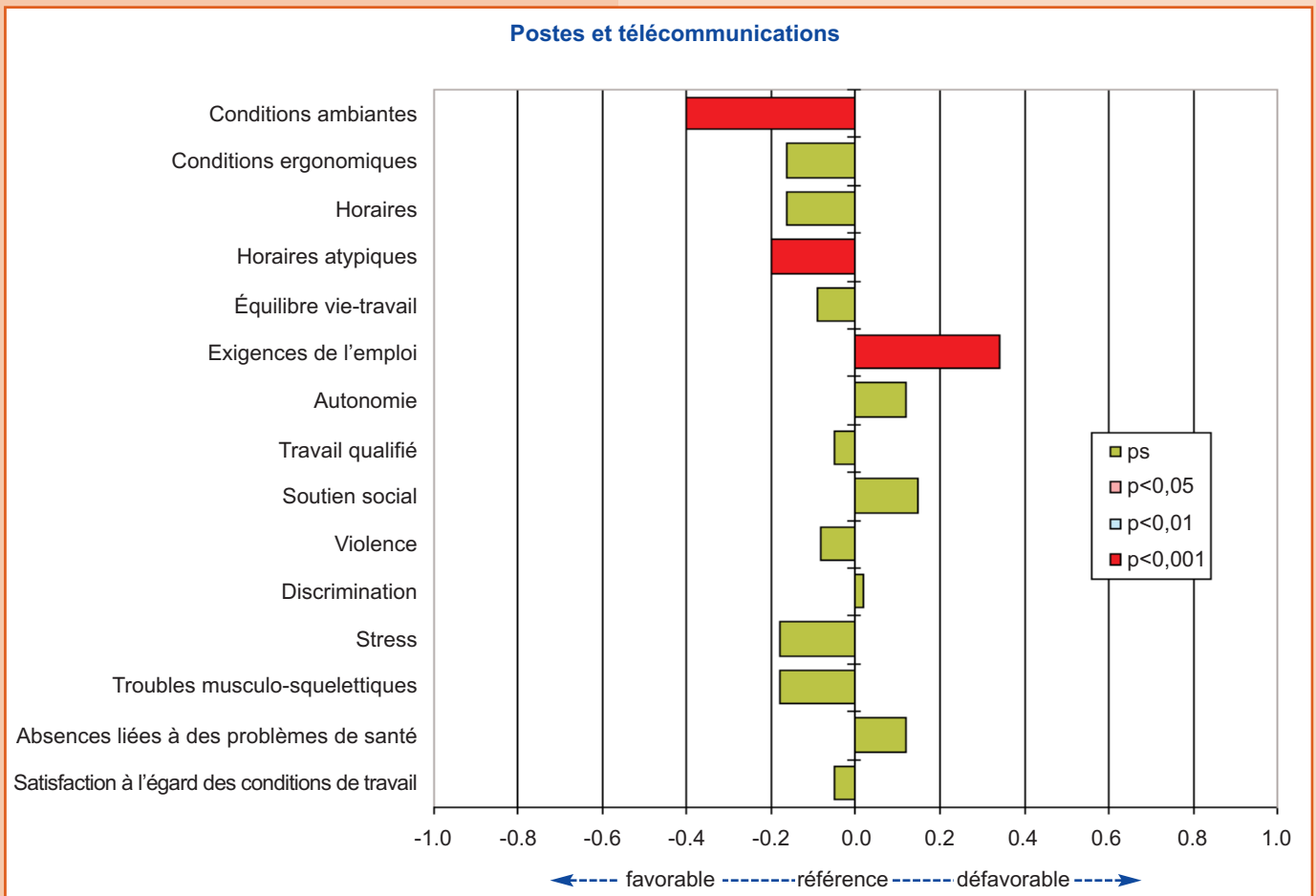
Lorsqu'il n'y a pas de triangles à côté des estimations, cela signifie que les différences observées ne sont pas significatives d'un point de vue statistique.

Conditions de travail et impact

L'illustration ci-dessous présente certaines dimensions spécifiques des conditions de travail qui sont jugées favorables ou défavorables dans le secteur des postes et télécommunications, par rapport à une référence d'exposition moyenne (0,0 dans le graphique ci-dessous).

En examinant uniquement les différences statistiquement significatives, les travailleurs de ce secteur enregistrent des résultats défavorables pour ce qui concerne l'indicateur sur les exigences professionnelles/l'intensité du travail (à savoir un rythme de travail élevé et des

contraintes de délais serrés). Inversement, ils semblent moins exposés aux risques ambiants (exposition aux vibrations, bruits, températures élevées/basses, inhalation de fumées, gaz, poudres ou poussières, inhalation de vapeurs, manipulation de produits ou substances chimiques) et aux horaires atypiques (soir et nuit, samedi/dimanche et plus de 10 heures par jour).



Comment interpréter l'illustration

Pour établir le profil du secteur, onze aspects des conditions de travail (essentiellement des indices composites basés sur plusieurs variables) et quatre impacts (stress, troubles musculo-squelettiques, absences liées à des problèmes de santé et satisfaction professionnelle) ont été pris en compte.

Dans le graphique ci-dessus, $p < 0,001$ représente le niveau de signification statistique le plus élevé, alors que $p < 0,01$ et $p < 0,05$ indiquent comparativement des niveaux plus faibles de signification statistique; «ns» signifie pas de différence statistiquement significative. Les différences statistiques par rapport à la moyenne peuvent être favorables (côté gauche du graphique) ou défavorables (côté droit du graphique) pour un ensemble donné de conditions de travail.

Les valeurs supérieures à $\pm 0,2$ indiquent un léger écart par rapport à l'exposition moyenne (0,0) alors que les valeurs allant de $\pm 0,2$ à $\pm 0,5$ et supérieures à $\pm 0,5$ désignent respectivement des écarts substantiels et très substantiels par rapport à l'exposition moyenne.

Principales conclusions

- En termes de caractéristiques socio-démographiques, le secteur des postes et télécommunications se caractérise par une stabilité professionnelle supérieure à la moyenne et une prédominance de contrats à durée indéterminée.
- En outre, les travailleurs de ce secteur sont plus susceptibles de travailler dans de grandes entreprises (250 personnes et plus).
- S'agissant des conditions de travail, les salariés du secteur des postes et télécommunications font état d'un niveau d'exigences professionnelles/intensité du travail relativement élevé. Ils sont toutefois moins exposés que la moyenne aux risques ambiants et aux horaires de travail atypiques.

Méthodologie

L'enquête européenne sur les conditions de travail (EWCS) est menée tous les cinq ans par la Fondation européenne pour l'amélioration des conditions de vie et de travail (Eurofound), une agence européenne tripartite basée à Dublin. Le questionnaire est élaboré par l'équipe d'Eurofound, en étroite coopération avec un groupe d'experts. Ce groupe réunit des représentants des partenaires sociaux européens, d'organisations européennes (Commission européenne, Eurostat, Agence européenne de la sécurité et la santé au travail), des organisations internationales (OCDE, OIT), des instituts nationaux de statistique, ainsi que d'éminents experts européens dans le domaine. L'échantillon de l'EWCS est représentatif des personnes occupant un emploi (salariés

et travailleurs indépendants âgés d'au moins 15 ans, d'après la définition d'Eurostat) et résidant dans un des pays couverts au moment de l'enquête. L'échantillon de l'EWCS est un échantillon aléatoire stratifié par région et degré d'urbanisation où les répondants sont sélectionnés par la procédure dite de la «marche aléatoire». Tous les entretiens ont été menés en face à face, au domicile des personnes interrogées.

Recherches complémentaires d'Eurofound sur le secteur

Representativeness of the social partners: Telecommunications sector

(La représentativité des partenaires sociaux: secteur des télécommunications)

<http://www.eurofound.europa.eu/eiro/studies/tn0606017s/index.htm>

Representativeness of the European social partner organisations: Post and courier services

(La représentativité des organisations européennes de partenaires sociaux: services des postes et de messagerie)

<http://www.eurofound.europa.eu/eiro/studies/tn0712017s/index.htm>

EMCC dossier on the European telecoms sector (Dossier EMCC sur le secteur européen des télécommunications)

<http://www.eurofound.europa.eu/emcc/content/source/eu05008a.htm>

Informations complémentaires

La quatrième enquête européenne sur les conditions de travail et l'analyse secondaire sur les données de l'enquête sont disponibles sur le site web de l'observatoire européen des conditions de travail à l'adresse suivante: <http://www.eurofound.europa.eu/ewco/surveys/ewcs2005/>

Pour de plus amples informations, veuillez contacter Sara Riso, responsable de l'information sri@eurofound.europa.eu.

EF/08/14/FR12